



Séance ordinaire du conseil municipal du lundi 9 mars 2015.

En ce début de printemps, le dossier du transport en commun a refait surface. M^{me} Viviane Dagenais, une personne à qui ce dossier tient à cœur, demanda à monsieur le maire où on en était sur le sujet du transport collectif et des études commandées par le TAC. Selon le maire Richer, aussi président du TAC, l'étude préliminaire serait terminée et chaque ville prendra ses décisions séparément, et non globalement sous l'égide de la MRC. Monsieur le maire tient à faire une distinction entre transport en commun et transport collectif; le financement qui proviendrait des fonds publics est évidemment la pierre angulaire du développement de ce transport. M^{me} Dagenais désire qu'un circuit nord/sud (route 117) soit établi. Elle demanda en conclusion à monsieur Richer si une consultation publique allait être tenue et il répondit que non.

Module – Gestion réglementaire
Un registre fut tenu concernant le règlement 601-28 qui demandait la création d'une nouvelle zone résidentielle dans le secteur des Clos-Prévostois – rue du Clos-Soleil.

Le mois dernier deux citoyens de ce secteur avaient questionné monsieur le maire sur la procédure à suivre pour contrer ce règlement: signer le registre était la première étape à suivre. On aurait pu s'attendre à une levée de boucliers de la part de ces résidents, mais surprise, six citoyens se sont prévalus de leur droit sur les 849 citoyens habilités à signer, un minimum de 95 signatures était requis pour obtenir un référendum. Toujours dans le domaine de la consultation publique, un amendement au règlement de zonage 601 pour usages commerciaux créant la zone C-278 située à l'intersection de la rue Mozart et du boulevard Curé Labelle (en face de Botanix) a recueilli de son côté cinq signatures sur les quatre requises pour rejeter le règlement. L'amendement touchait huit propriétaires.

Trois avis de motion ont été votés: la première pour des travaux de pavage sur la rue Haché autorisant un emprunt de 50 000 \$. – Un second pour la réfection pour le chemin du lac René au montant de 185 000 \$ pour la Ville de Prévost; dans ce dossier, Saint-Hippolyte réparera la 230^e avenue, qui est la continuité du chemin du lac René et qui se situe sur son territoire. – Pour terminer, un troisième avis de motion au montant de 70 000 \$ pour le chemin du Lac-Yvan.

Module – Gestion des affaires juridiques
Un mandat fut déposé à la MRC de la Rivière-du-Nord pour taxes impayées touchant les années 2013-14-15. Neuf propriétés sont visées pour un total de 35 150 \$. Les personnes ont jusqu'au 15 mars 2015 pour s'acquitter de leur facture sinon leur propriété pourrait être mise en vente.

Module – Gestion des contrats
Un contrat pour la réparation de bordures de trottoirs en béton bitumineux fut accordé à la compagnie

Pavage Laurentien pour une somme de 27740 \$.

Un programme de surveillance pour le barrage du lac Écho fut accordé à la firme Laurence pour une somme de 2500 \$. Le même programme de surveillance touche le barrage du lac Saint-François, pour 7500 \$, durant les années 2015 à 2019, soit 1500 \$ par année. Et pour terminer un contrat de 10000 \$ pour les plans et devis des travaux correctifs au barrage du lac Saint-François a été voté.

Module – Gestion de l'urbanisme

Une modification au règlement d'urbanisme fut rejetée; les propriétaires du secteur qu'on appelle l'Héronnière désiraient créer deux lots pour construire à cet endroit. La demande fut rejetée, rappelons-nous que le conseiller du temps, monsieur Stéphane Parent, avait défendu bec et ongles la conservation naturelle de ce site.

Questions du public

Monsieur Guy Roy, rue Fred, revint à la charge avec la réfection du chemin du Lac-Écho. Monsieur Richer répondit que, présentement, c'est le chemin du Lac René qui recevra des soins et qu'il ne doit pas perdre espoir quant à sa demande. Ce citoyen trouve que le temps s'étire trop pour une artère aussi importante.

Monsieur Sylvain Laliberté questionna monsieur le maire au sujet d'un dépôt de terre au Clos Saint-Urbain. Le citoyen avance que 25 à 30 voyages de camions de 10 roues y ont été déversés. Avec la fonte des neiges, nous pouvons nous retrouver avec des coulées de boues, et il désire savoir si des permis ont été délivrés pour ces actions. Monsieur Richer répondit qu'il n'était pas au courant et qu'il allait s'informer.

Monsieur Samuel Brunet, rue des Gaillards, un jeune résident de notre Ville s'informa de l'avancement des travaux dans le domaine du compostage à Prévost. Monsieur Richer lui répondit qu'à l'automne 2015, nous devrions être en mesure de mettre en branle le processus.

Monsieur Normand Longpré, Place Lesage, est revenu au micro pour présenter une pétition exposant le problème de stationnement à l'entrée du secteur Place Lesage. Sur 51 propriétaires contactés, 49 ont signé la pétition. Les propositions de ces citoyens sont: que la limite de temps pour le stationnement près du vendeur d'autos et du restaurant soit fixée à un maximum de trois heures d'utilisation; et que du côté des résidences, seuls les propriétaires riverains pourraient se garer; et pour clore le sujet, l'installation de haies de cèdres à l'arrière de ces commerces serait nécessaire pour améliorer l'aspect esthétique.

NOTE: Une erreur s'est glissée lors de la dernière édition de cette chronique. À la deuxième ligne du deuxième paragraphe, on y lisait: Monsieur Arseneault, du Clos Cellier, il s'agissait plutôt de Monsieur Arseneault, du Clos Marquis.

PAQUETTE PAQUETTE
ARPENTEURS - GÉOMÈTRES INC.

Pierre Paquette, a.-g.
Guillaume Paquette, a.-g.

1025, rue Principale, Prévost
Télec.: 450.224.2991 • Tél.: 450.224.2979
info@ppaquetteag.ca

NOUVELLE ADRESSE

SOIN ÉNERGÉTIQUE REIKI
MASSAGE MÉTAMORPHIQUE

Développé par le Dr Robert St-John dans les années 1960, le massage métamorphique est une technique de massage léger et subtil de points réflexes de la colonne vertébrale sur les pieds, les mains et la tête.

Reçu pour assurances

Adoption
Angoisse
Anxiété
Burn out
Colère
Dépression
Déficit de l'attention
Deuil

Exéma
Hyperactivité
Insécurité
Insomnie
Isolement
Naissance difficile
Peurs
Phobies

POUR RENDEZ-VOUS: (450) 712-8218
www.SoinsReikiLaurentides.com

PIERRE DOSTIE
MAÎTRE REIKI

CLINIQUE PHYSIOTHÉRAPIE DES MONTS

Jasmine **Perreault** physiothérapeute
Caroline **Perreault** physiothérapeute
Anaïs **Delvaux-Derome** physiothérapeute
Florine **Lescut** ostéopathe
Judith **Leduc** acupunctrice
Fannie **Grenier** massothérapeute
Suzanne **Gauvin** infirmière (prélèvements sanguins)

2894, boul. Curé-Labelle
bureau 101, Prévost J0R1T0
Téléphone **450 224-2322**
www.physiodesmonts.com

SPÉCIALITÉS
Thérapie manuelle – Ostéopathie – Massothérapie
– Prélèvements sanguins – Analyse de la course à pied
– Acupuncture

PRINCIPAUX PROBLÈMES TRAITÉS
Blessure sportive – Maux de dos et de cou – Tendinite
– Capsulite – Bursite – Fracture – Entorse

CABANE À SUCRE
Arthur Raymond
60 ans déjà!

MENU TRADITIONNEL
sans oublier notre fameux ragoût de boulettes,
le tout dans une ambiance familiale et folklorique

NOUVEAU DÉCOR ET NOUVEAUX PRODUITS DE L'ÉRABLE
Avec ou sans réservation

444 chemin Avila, Piedmont, sortie 58 de l'autoroute 15 nord
info : 450 224-2569
www.cabanearthurraymond.com

Plus de 50 années d'expérience en construction et rénovation!

Les Constructions MENIA
Licence R.B.Q. 8001-2891-04 Membre de LESGM

Michel Gagnon, président
Tél.: 450.224.5995 Cell.: 450.565.7505
www.constructionmenia.com
info@constructionmenia.com

Construction générale • Gérance de projet
Rénovation résidentielle et commerciale
Construction de maisons de qualité supérieure

1287, rue Charbonneau, Prévost (Québec) J0R 1T0